

Sénat de Belgique.

Feuilleton des Pétitions sur lesquelles il sera fait rapport dans la séance du 22 mai 1838.

N° 1. Le Gouverneur de la Province de Namur transmet le vœu émis par le conseil Provincial de Namur, que l'indemnité proportionnelle, mentionnée à l'article 19 de la loi du 2 mai 1837, sur les mines, soit attribuée aux propriétaires des terrains dans lesquels la mine sera extraite.

Conclusions du rapport :

Dépôt au bureau des renseignements.

N° 2. Un grand nombre d'habitans d'Arlon réclament l'intégrité du territoire Belge dans le Luxembourg.

Conclusions du rapport :

Renvoi à M. le Ministre des Affaires étrangères.

N° 3. Les membres du Conseil communal de la ville d'Arlon, font la même demande.

Conclusions du rapport :

Renvoi à M. le Ministre des Affaires étrangères.

N° 4. Les Bourgmestre et Échevins de la ville de Termonde présentent des observations contre la proposition d'établir un 4^e arrondissement judiciaire dans la Flandre Orientale.

Conclusions du rapport :

Dépôt au bureau des renseignements.

N° 5. Le Conseil communal de St.-Nicolas présente des observations en faveur de l'établissement d'un 4^e arrondissement judiciaire dans la Flandre-Orientale.

Conclusions du rapport :

Dépôt au bureau des renseignements , pour y recourir lors de la discussion éventuelle du projet.

N° 6. Le Sieur Dupont , Recteur de l'université de Liège , présente, au nom du Conseil académique de l'université de Liège, un mémoire contre le projet de loi relatif aux pensions.

Conclusions du rapport :

Dépôt au bureau des renseignements.

N° 7. Le Conseil académique de l'université de Gand, réclame contre le projet de loi général sur les pensions.

Conclusions du rapport.

Dépôt au bureau des renseignements.

N° 8. Un grand nombre de propriétaires de la Province de Luxembourg demandent la construction d'une route de Stavelot à Diekirch.

Conclusions du rapport :

Renvoi à M. le Ministre des Travaux publics.

N° 9. Le sieur Dwelshauvers et consorts , domiciliés à Lisogne , Province de Namur, réclament le remboursement des engagères.

Conclusions du rapport :

Renvoi à M. le Ministre des Finances avec demande d'explications.

N° 10. Le Conseil communal de Tongres réclame le maintien de l'intégrité du territoire Belge dans le Limbourg.

Conclusions du rapport :

Renvoi à M. le Ministre des Affaires Etrangères.

N° 11. La Chambre des notaires de l'arrondissement de Charleroy présente des observations sur le projet de loi relatif au notariat.

Conclusions du rapport :

Renvoi à M. le Ministre de la Justice et dépôt au bureau des renseignements.

N° 12. Plusieurs notaires de cantons présentent des observations sur le même projet de loi.

Conclusions du rapport.

Renvoi à M. le Ministre de la Justice et dépôt au bureau des renseignements.

N° 13. Le sieur Chevron, domicilié à Liège, présente des observations sur la possibilité de supprimer les deux plans inclinés sur la route en fer aux abords de Liège.

Conclusions du rapport :

Renvoi à M. le Ministre des Travaux Publics.

N° 14. Plusieurs maîtres de forges du pays d'entre-Sambre et Meuse, demandent la prohibition du charbon de bois à la sortie.

Conclusions du rapport :

Renvoi à M. le Ministre des Finances.

N° 15. Le Sieur Paul-Jean Germain, élève en chirurgie, domicilié à Jumet, province du Hainaut, demande à pouvoir subir ses examens devant la commission médicale de sa province, en prolongeant en sa faveur le délai fixé par le dernier § de l'article 69 de la loi du 27 septembre 1835.

Conclusions du rapport :

Ordre du jour.

N° 16. Les Bourgmestres des communes de Stabroek, Santvliet, Beerendrecht et Lillo, Province d'Anvers, demandent qu'il soit accordé une indemnité provisoire aux victimes de l'agression hollandaise.

Conclusions du rapport :

Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur et des Affaires Etrangères.

N° 17. Les Bourgmestre et Echevins de la ville de Tournay demandent la révision de la loi du 27 mai 1837 sur les distilleries, en ce qui concerne les taxes municipales.

Conclusions du rapport :

Renvoi à M. le Ministre des Finances.

N° 18. Un grand nombre d'habitans de Tirlemont demandent que la route en fer de Namur se dirige vers Tirlemont.

Conclusions du rapport :

Renvoi à M. le Ministre des Travaux Publics.
